

► Informations générales

Cours

Sigle et titre	PSY1075 G
Titre long	Psychologie Sociale
Nombre de crédits	3 crédits
Trimestre et année	Hiver 2020
Horaire et local	Mardi 13h00-16h00, Salle D-550 Pav. Marie Victorin
Mode de formation	Cours magistral
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Théories, méthodes et postulats de base. Influence des facteurs sociaux sur l'individu. Processus interpersonnels. Processus de groupe. Psychologie sociale et problèmes contemporains.
Préalables	Aucun
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=157766

Enseignant(e)

Nom et titre	Dr. Marc Viaud, PhD
Coordonnées	marc.viaud@umontreal.ca
Disponibilités	Jeudi 14h30 à 15h30, F-523 Pav. Marie Victorin

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Une partie de l'étude de la psychologie comme science humaine implique de porter attention aux perceptions sociales, aux rapports entre les personnes et aux phénomènes liés aux groupes, incluant comment les groupes se développent, les fonctions qu'ils jouent, les influences qu'ils ont sur les personnes, comment ils changent avec le temps, pourquoi ils se terminent.

Objectifs d'apprentissage

L'étude de la psychologie sociale passe par l'étude de l'individu et des processus internes qui sont la base du fonctionnement psycho-socio-cognitif.

Compétences développées

Développer une pensée critique, réfléchir à des pistes de solution à différentes problématiques psychosociales et établir des ponts entre les disciplines connexes.

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
s.1 - 7 janvier	Introduction	Présentation du cours	Chapitre 1
s.2 - 14 janvier	La perception sociale	Cours magistral	Chapitre 2
s.3 - 21 janvier	Le soi	Cours magistral	Chapitre 3
s.4 - 28 janvier	Attitudes et changement d'attitudes	Cours magistral	Chapitre 4
s.5 - 4 février	Stéréotypes, préjugés et discrimination	Cours magistral	Chapitre 5
s.6 - 11 février	L'influence sociale	Cours magistral	Chapitre 6
s.7 - 18 février	Les relations interpersonnelles	Cours magistral	Chapitre 7
s.8 - 25 février	1^{ière} évaluation	Examen intra 50%	
s.9 - 3 mars		Semaine de relâche	
s.10 - 10 mars	L'agression	Cours magistral	Chapitre 8
s.11 - 17 mars	Le comportement prosocial	Cours magistral	Chapitre 9
s.12 - 24 mars	Le comportement dans les groupes	Cours magistral	Chapitre 10
s.13 - 31 mars	La psychologie de la santé	Cours magistral	Chapitre 11
s.14 - 7 avril	La psychologie légale	Cours magistral	Chapitre 12
s.15 - 14 avril	Complément de cours s/a	Cours magistral	
s.16 - 21 avril	2^{ième} évaluation	Examen final 50%	

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen intra (choix multiples)	Semaines 1 à 7 inclusivement	25 février 2020	50%
Examen final (choix multiples)	Semaines 10 à 15 inclusivement	21 avril 2020	50%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Contactez <u>immédiatement</u> le secrétariat du premier cycle de psychologie. Je n'ai aucune autorité pour accorder des remises, reprises, etc.
Dépôt des travaux	Aucun travail n'est prévu pour ce cours
Matériel autorisé	Dictionnaire de traduction (par exemple, Français-Anglais/Anglais-Français)
Qualité de la langue	Cliquez ici pour entrer du texte.
Seuil de réussite exigé	La note de passage est de 50%

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	2020-01-21
Date limite d'abandon	2020-03-13
Évaluation de l'enseignement	Cliquez ici pour effectuer une sélection.
<i>Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.</i>	

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	Sujet aux restrictions usuelles en matière de droit d'auteur, l'enregistrement du cours à partir de votre place dans la salle est permis pour votre usage personnel durant la session.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	La prise de notes au moyen d'un ordinateur portable ou d'une tablette est permise durant les cours. Ordinateurs, tablettes et téléphones sont strictement interdits durant les évaluations et doivent restés dans votre sac en mode éteint.

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Introduction à la psychologie sociale, 4 ^e édition. Luc Bédard, Josée Déziel et Luc Lamarche (2017). Pearson ERPI. ISBN-978-2-7613-8411-7
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Introduction à la psychologie sociale, 4 ^e édition. Luc Bédard, Josée Déziel et Luc Lamarche (2017). Pearson ERPI. ISBN-978-2-7613-8411-7
Équipement (matériel)	Aucun matériel n'est requis pour le cours

Ressources complémentaires

Documents	Des documents, incluant audio-visuels, pourront être indiqués lors des cours dans les PowerPoints.
Sites Internet	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=157766
Guides	Aucun
Autres	Aucun

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
Site Intégrité	http://integrite.umontreal.ca/

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrié. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement	www.harcelement.umontreal.ca
---	--

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.